

UNIVERSITÉ

Les recteurs veulent des sous

Le conseil des recteurs réclame un refinancement des universités. Une augmentation de 3 % pendant 5 ans.

● Anne SANDRONT

Il y a les auditorios bondés, les cours qu'on doit suivre par vidéo conférence... Ça, c'est la partie de visible de l'iceberg, tout comme les auditorios où il pleut et les labos dont les installations sont un peu dangereuses.

D'autres conséquences sont plus insidieuses. Comme le cadre d'enseignants est moins important par rapport au nombre d'étudiants, il y a plus de QCM aux examens : des examens plus difficiles à réussir avec leur coefficient de certitude... On peut être intelligent, avoir bien étudié, et rater l'examen.

Les interrogations en cours d'année ne sont pas corrigées rapidement, faute de temps et d'assistants : l'étudiant attend plusieurs semaines pour obtenir l'évaluation. Il ne sait pas s'il a une bonne compréhension de la matière ni une méthode de travail adaptée à l'université.

Vient ensuite tout ce qui ne concerne que le professeur lui-même : ses programmes de cours à revoir entièrement pour le décret Marcourt qui entre en vigueur à la rentrée prochaine. Il doit continuer à publier ; répondre aux sollicitations de la presse qui le consulte en tant que spécialiste... Et il n'est pas toujours disponible pour recevoir l'étudiant dont il promeut le mémoire.

«Oui, il y a des burn out», reconnaît Didier Viviers, recteur de l'ULB. «Les personnes peuvent gérer des périodes de stress temporaire... Mais beaucoup de stress tout le temps, c'est trop.»

Une augmentation de 3 % pendant 5 ans

Pour pallier les 15 % de finance-

ment perdus par étudiant ces 15 dernières années, le conseil des recteurs des universités francophones de Belgique (CREF) réclame lors de la prochaine législature un refinancement de la dotation des universités d'au moins 3 %, hors index. Soit environ 20 millions d'euros par an. «La Communauté française a 17 milliards de budget», dit le recteur de l'ULg Bernard Rentier. «L'université représente 607 millions, soit 3,5 % de la masse budgétaire. Tout le monde s'accorde à dire que les missions des universités sont importantes : l'enseignement, la recherche, et le service à la société. Elles ont un rôle important pour le développement économique et social.»

Les universités veulent l'argent de la Fédération Wallonie Bruxelles, mais sans perdre leur autonomie : «Nous sommes capables de gérer nos institutions. Nous pouvons expliquer à quoi nous allouons les subsides, mais ce n'est pas au pouvoir politique de prendre les décisions.» Le CREF réclame également d'être associé à l'élaboration de la politique communautaire dans la ma-

tière de l'enseignement supérieur.

Et la question à 20 millions d'euros, alors que le décret Marcourt entre en vigueur à la rentrée prochaine et va réformer complètement l'enseignement supérieur, c'est la manière dont la réforme va être financée, puisque le refinancement est laissé à la prochaine législature.

Est-ce qu'en favorisant la mobilité des étudiants, le décret va entraîner de facto une rationalisation des programmes des cours ? «Il est essentiel de conserver des universités multidisciplinaires», dit Bruno Delvaux, recteur de l'UCL. Didier Viviers ajoute : «On va rationaliser, mais la rationalisation de l'offre ne résoudra pas le problème de financement, car pour collaborer, il faut déjà exister...» ■

Les universités veulent de l'argent, de l'autonomie, et être consultées pour les réformes.

Un subside réduit de 15 % par étudiant

Depuis 15 ans, selon le conseil des recteurs des universités francophones, il y a eu une diminution du subside s'élevant à 15 % par étudiant. Le définancement des universités s'est selon le CREF révélé nettement plus important que celui des Hautes écoles.

D'où vient le problème ? À la fin des années 90, le

ministre William Ancion (PSC) change le système de financement de l'université. «Selon lui, avec la dénatalité, le financement par étudiant allait être défavorable aux universités», explique Bernard Rentier, recteur à l'Ulg. «C'est pour cela qu'il a créé le système de l'enveloppe fermée : une enveloppe supposée suivre l'index, pas le nombre d'étudiants.» En 16 ans, l'allocation de la Communauté a crû de 17 %, selon le recteur liégeois. Par contre, le nombre d'étudiant

n'a jamais diminué : «Il a augmenté de 37 % !»

D'autres mesures ont continué à grever les budgets des universités, comme la suppression des droits d'inscription à la seconde session. «Nous y sommes favorables, mais c'est à la Communauté de le financer», dit le recteur de l'ULB.

A.S.